



PROGRAMME (version du 02.08.2023)

Sélectif Régional Slalom - Grand Prix de Vaires Stade Nautique Olympique d'Île-de-France 10 septembre 2023 Vaires-sur-Marne (77)

LIEU DE LA COMPETITION

Stade Nautique Olympique d'Île-de-France
Île de Loisirs de Vaires-Torcy
3 route de Torcy
77360 Vaires-sur-Marne



ORGANISATION

Club : MARNE ET GONDOIRE CANOË KAYAK

R1 : François DURAND : francois.durand@crifck.fr - 0622773514

Traceur : Jean Michel SENECHAULT

Juge Arbitre : Marc Olivier DUFOUR

Responsable des Juges : Pascal HUGER

INSCRIPTIONS

En ligne, jusqu'au 04/09/2023 11h : http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/

Droit d'inscription : 15 € par bateau (règlement sur place au retrait des dossards)
paiement par chèque à l'ordre du MGCK ou espèces (prévoir l'appoint).

Le nombre de bateaux est limité à 330 maximum et pas de catégorie invitée.

⇒ Inscription des juges directement sur le site fédéral au moment de l'inscription des compétiteurs.

PROGRAMME

Samedi 9 septembre 2023

- Jusqu'à 16h15 - Navigation hors organisation sur réservation indépendante
Réservation de vos créneaux auprès de l'accueil nautique de l'Île de Loisirs de Vaires-Torcy aux coûts réels.
- 16h15 h - 18h15 - Navigation sur réservation sous la responsabilité des clubs
4 Créneaux de 30 minutes (payable sur place 5 € par bateau)
Attention 30 places par créneau cela ne fait que 120 places au total.
Paiement par CB ou chèque à l'ordre du MGCK ou espèces (prévoir l'appoint).
Dossard obligatoire par couleur à retirer 1heure avant le créneau
Réservation par club, sur le mail : francois.durand@crifck.fr
« Dans la limite des places disponibles »
- 16h00 - 18h00 - Retrait des dossards avec le règlement des inscriptions
(Caution par chèque 50€ à l'ordre du MGCK ou pièce d'identité, impératif)
- 18h15 - 19h15 - Montage du parcours. Pas de démonstration du parcours
- 19h15 - Coupure des pompes

Dimanche 10 septembre 2023

- 7h00 - 10h00 - Retrait des dossards avec le règlement des inscriptions
Pour les clubs n'ayant pas pu retirer leurs dossards le samedi
(Caution par chèque 50€ à l'ordre du MGCK ou pièce d'identité, impératif)
- 7h30 - Mise en eau du bassin et vérification du parcours
- Réunion des juges
- Réunion des chefs d'équipes (1 responsable par club)
- 8h30 - 12h00 - Course manche 1
- 13h30 - 17h00 - Course manche 2

Départ toutes les 40 secondes

Ordre prévisionnel des catégories : C1H / K1D / K1H / C1D / C2H / C2M

Mention particulière : le programme est indicatif, il pourra évoluer en fonctions des évènements.

INFORMATIONS DIVERSES :

Consignes sanitaires :

L'ensemble des participants (compétiteurs, accompagnateurs, membres de l'organisation, etc.) devront suivre et respecter si nécessaire, les consignes sanitaires gouvernementales.

Le non-respect des règles sanitaires pourra donner lieu à la disqualification d'un compétiteur ou de l'ensemble de son club sur cette manifestation.

Règlement course :

Le règlement en vigueur FFCK de la commission nationale slalom sera appliqué.

Un contrôle matériel sera réalisé au départ ou à l'arrivée du parcours (bateau, chaussons, casque, équipements de flottaison).

Le niveau minimum Pagaie Couleur Verte est exigé.

Rappel concernant les juges : obligation au club de fournir les juges (1juge de 3 à 12 bateaux, 2 juges de 13 à 22 bateaux et 3 juges à partir de 23 bateaux).

Pénalité de 200 € pour le manque d'un juge (chèque 200€ sur place à l'ordre du MGCK)

⇒ Inscription des juges directement sur le site fédéral au moment de l'inscription des compétiteurs.

Les informations et résultats seront transmis via le lien du général :

[https://sites.google.com/view/competitionkayakidf?usp=share link](https://sites.google.com/view/competitionkayakidf?usp=share_link)

Il ne devrait donc pas y avoir d'affichage !



Responsabilité :

Durant tout le week-end de la manifestation et en dehors des courses en elles-mêmes, il est rappelé que les participants sont sous leur responsabilité individuelle et/ou celle de leur club. Aucune poursuite ne pourra être engagée contre l'organisation (physique ou matérielle).

Une sécurité sur l'eau et autour du bassin sera assurée durant les courses et les pompiers de Vaires-sur-Marne seront en vigilance à leur caserne.

Il est rappelé que les entraînements du samedi et en dehors des courses sont sous l'unique responsabilité des clubs et qu'ils doivent s'organiser pour assurer une sécurité individuelle sur l'eau et/ou au bord.

Comme indiqué dans le règlement, et compte tenu du niveau de difficulté du bassin d'eau vive, le *niveau Pagaie couleur Verte est exigé.*

Parking compétiteurs :

Le stationnement sera uniquement sur le parvis du Pôle Olympique (entrée et sortie sous le contrôle de bénévoles de l'organisation pour assurer l'ordre).

Néanmoins, le parvis ne sera pas surveillé et l'organisation décline toute responsabilité sur les véhicules et les différents matériels qui restent sous la responsabilité de leur propriétaire.

Parking visiteurs :

Interdit sur le parvis du Pôle Olympique. Des places sont disponibles sur l'Île de loisirs ou à proximité du site.

Buvette :

Aucune buvette ne sera proposée sauf pour l'organisation et les juges.

Sanitaires

Des sanitaires seront mis à disposition des compétiteurs sur le parvis et à proximité du bassin.



RECOMMANDATIONS :

L'Île de loisirs de Vaires-Torcy :

Pour l'image de notre sport et la reconnaissance de notre discipline, nous vous demandons le plus grand respect du site Olympique de Vaires-sur-Marne durant tout le weekend.

Le club MGCK (Marne et Gondoire Canoë Kayak) aura à cœur de vous proposer une belle organisation.

Circulation et stationnement :

Il est impératif de stationner dans la zone dédiée aux compétiteurs.

Tous les espaces privés du Pôle Olympique canoë kayak et aviron (bureaux et hangars de la Fédération et du Comité régional sont strictement interdit (sauf organisation et membres autorisés).

